

ATELIERS « ÊTRE ADMINISTRATEUR.TRICE D'UN CENTRE SOCIAL »

Connaître et comprendre quelles sont les fonctions d'administrateur.trice de centre social doit permettre de mieux situer son action dans le portage politique du projet, son pilotage et sa mise en œuvre.

Cette formation, conçue à partir des besoins identifiés pour une ou plusieurs structures se regroupant, offre des temps de débats, d'échanges et de réflexion entre acteurs et actrices bénévoles.

PUBLIC

Administrateur.trice.s de centre social nouvellement élu.e.s ou souhaitant se présenter (UCS13)

PRÉ-REQUIS

Relatif au public concerné

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement associatif dans sa double dimension, institutionnelle (politique) et organisationnelle (technique)
- Comprendre l'environnement du centre social, son projet et le cadre institutionnel qui régit son fonctionnement
- Se situer dans sa fonction d'administrateur.trice de centre social

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les ateliers sont construits à partir des besoins identifiés. Ils privilégient les échanges à partir de l'expérience des participant.e.s

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, quizz
Evaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

FORMATEURS ET FORMATRICES

Administrateur.trice.s, délégué et chargée de mission de l'UCS 13

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

DURÉE : ½ journée / 3 heures

Horaires à déterminer avec les structures concernées

DATES ET LIEU :

À déterminer avec les structures concernées

TARIF PAR PARTICIPANT.E :

Gratuit pour les adhérent.e.s

CONTENU

- Le centre social, une structure qui repose sur des valeurs : Histoire des centres sociaux. Mission, valeurs, fédéralisme. Organisation de la vie associative
- Le portage politique du centre social : le rôle politique du CA : du statut d'habitant.e au statut d'administrateur.trice, la place de l'administrateur.trice

À partir de cette matinée, pourront être organisés des ateliers plus spécifiques en fonction des besoins, portant notamment sur :

- Les fondamentaux d'un centre social et d'un EVS
- Repères de la vie associative : la loi 1901, les statuts du centre social, les responsabilités, le rôle et la place de l'administrateur.trice, le fonctionnement des instances, les fonctions de président.e, trésorier.ière et secrétaire
- La coopération entre administrateur.trice.s et salarié.e.s : la fonction employeur, les responsabilités, droits et devoirs de l'employeur, l'articulation des fonctions de chacun, administrateur.trice.s et salarié.e.s, président.e et directeur.trice, la délégation

Formation gérée par l'UCS13
Contact : Shéhérazade
sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr
04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

Je m'inscris

La FCS84 propose également ces thématiques de formation.
Pour tout renseignement contacter :
Hanane formation@centres-sociaux-vacluse.fr
04 90 87 40 08